

Découverte macabre...

Une nonagénaire retrouvée sans vie dans une mare

FN
Mouila/Gabon

MARIE Moussavou, une compatriote d'environ 93 ans, vivant dans les confins de Bavanga, un quartier situé au Pk 6, à l'entrée de Mouila, dans le deuxième arrondissement de cette commune, a été retrouvée morte dans la matinée du vendredi 7 décembre

2018. La nonagénaire gisait dans une mare. Les témoignages recueillis sur les lieux indiquent que la regrettée habitait avec son époux, Alphonse Guiboumou - ce dernier est aveugle -, dans une cabane, au milieu d'une plaine, loin des autres habitations. Cependant, malgré le poids de l'âge, Marie Moussavou ne s'empêchait pas de quitter la demeure, afin de rapporter quelque chose pour le repas du jour.



Photo : DR

La mare dans laquelle la vieille Marie Moussavou aurait trouvé la mort.

C'est donc à la faveur de ses allers-retours qu'elle aurait trébuché pour se retrouver dans la mare. Pour ne rien arranger, ce jeudi 6 décembre dernier, une grande pluie s'est abattue sur le chef-lieu de la province de la Ngounié et ses environs. Toute chose à l'origine de la montée du niveau des eaux. Aussi, en tombant dans la mare, Marie Moussavou se serait-elle tuée. C'est un riverain de pas-

sage à cet endroit, qui a prévenu les Officiers de police judiciaire (OPJ). Ces derniers ont informé à leur tour le procureur de la République. Ils se sont ensuite rendus avec ce dernier sur les lieux de la découverte macabre pour le constat préliminaire. Les premiers éléments tirés de leur observation accrédi-teraient effectivement la thèse de la noyade comme étant à l'origine de la mort de la nonagénaire.

... et cambriolages en série à Mouila

Une quinzaine de jeunes interpellés par la PJ



Photo : DR

Greg Mihindou Moussavou...



Photo : DR

...Koumba Loundou...



Photo : DR

...Perrenie Mangambou...

FN
Mouila/Gabon

UNE quinzaine de jeunes sont tombés dans les filets de l'antenne provinciale de la police judiciaire (PJ) de la Ngounié, le vendredi 4 décembre dernier, à Mouila. Ces individus sont suspectés d'avoir orchestré des cambriolages dans la contrée, ou encore d'avoir détourné de paisibles citoyens, de jour comme de nuit. Le groupe neutralisé comprend Alain Mbako, 19 ans, Levy Maganga, 21 ans, Greg Mihindou Moussavou, 18 ans, Perrenie Mangambou, 23 ans, et Donne Masandé, 19 ans. Tous sont actuellement incarcérés au



Photo : DR

...Alain Mbako...



Photo : DR

...et Levy Maganga viennent d'être incarcérés. Ils sont soupçonnés de cambriolages en série à Mouila.

pénitencier local. Au cours de la rafle qui a abouti à ces arrestations, les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont également interpellé deux filles. C.S.M.

et L.B.N., toutes deux âgées de 16 ans. De source proche des services de la police, celles-ci auraient eu à jouer un rôle d'appât au sein de la bande de malfai-

teurs présumés. Plus précisément, selon cette source, ces adolescentes avaient la charge d'attirer leurs victimes, des hommes pour la plupart, en leur vendant

leur charme. Par la suite, ceux qui avaient le malheur de tomber dans leur piège étaient immédiatement maîtrisés par les garçons, puis dépouillés de leurs

biens. Les mis en cause auraient reconnu les faits lors de leurs auditions. A savoir d'être les auteurs des cambriolages en série et autres braquages perpétrés ces derniers temps à Mouila. En fait, les plaintes contre X déposées par les victimes auprès de l'antenne de la PJ commençaient à inonder les bureaux de cette unité spéciale des Forces de police nationale (FPN). Ce qui a conduit la direction des enquêtes à mettre ses éléments aux trousses des suspects. Les investigations se poursuivent pour déterminer les responsabilités des uns et des autres, et pour cueillir éventuellement d'autres délinquants.

Lutte contre les stupéfiants à Koula-Moutou

Deux dealers supposés notoires dans la nasse de l'Oclad

SCOM
Libreville/Gabon

L'ANTENNE de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de Koula-Moutou a procédé à l'arrestation de deux trafiquants présumés de cannabis, donnés comme très actifs dans le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo et ses localités voisines. Il s'agit de deux compatriotes: Croust Rolfin Lissebi Odounga, 25 ans, et Ferry Woungou, 26 ans. Pris en flagrant délit de détention de stupéfiants, les deux dealers supposés ont été présentés, le vendredi 7 décembre dernier, au procureur de la République et placés



Photo : DR

Croust Rolfin Lissebi Odounga...

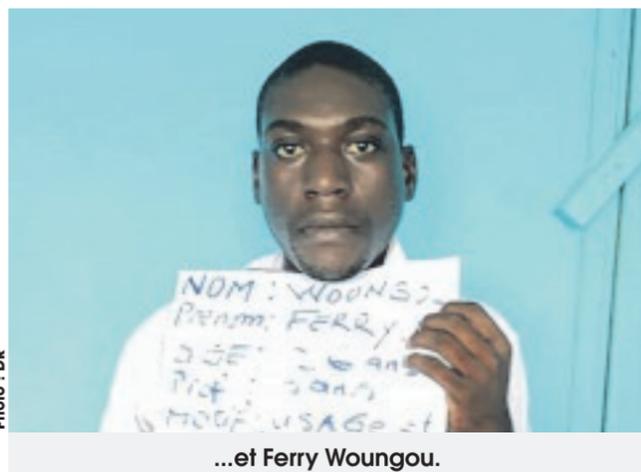


Photo : DR

...et Ferry Woungou.

sous mandat de dépôt. Lors de cette opération, les Officiers de police judiciaire (OPJ) de l'Oclad de Koula-Moutou se trouvaient à Lastoursville dans

le cadre de leurs missions régaliennes. Faisant d'une pierre deux coups, ils suivaient parallèlement les faits et gestes de quelques trafiquants du coin recon-

nus comme s'adonnant à l'activité de distribution du chanvre indien en vrac. C'est ainsi que le jeudi 6 décembre dernier, vers 15 heures, les flics ont neutra-

lisé Croust Rolfin Lissebi Odounga, au grand marché. Le jeune homme avait les poches remplies de cannabis conditionné en bonbons et en sachets.

Interrogé, le mis en cause a déclaré que c'est son cousin, Ferry Woungou, qui l'avait mis dans le pétrin. « Après m'avoir offert à boire dans un troquet, il m'a confié un sachet renfermant notamment de l'herbe séchée, que je devais déposer chez lui. Je ne sais rien sur la provenance exacte du produit prohibé. Au sortir du bar, j'ai été arrêté », a confié Lissebi Odounga. Le même jour, le fameux cousin a été lui aussi neutralisé. Ferry Woungou a avoué aux agents qu'il est lui-même consommateur du chanvre indien, pour être motivé au travail.